

royaliste

BI-MENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

CIBLE

Drugstore

Par un gris dimanche de la fin de l'été, M. Stoleru, secrétaire d'Etat chargé du Plan a annoncé la fin de l'ouverture en des termes choisis: «l'ouverture, a-t-il déclaré, ce n'est pas le drugstore, ce n'est pas ouvert en permanence».

Sachons apprécier l'élégance de l'attitude: le dernier arrivé claque la porte au nez de ceux qui s'interrogent encore ou ont été oubliés.

Soulignons aussi le respect des principes qui régissent les déclarations ministérielles: c'est un secrétaire d'Etat qui annonce la fermeture du drugstore gouvernemental, alors qu'on était en droit d'attendre que le chef du gouvernement s'exprime le premier sur ce sujet.

Remarquons enfin que cette volonté de fermeture contredit le souci d'addition et de rassemblement exprimé par nombre de représentants de la majorité présidentielle.

Moralité: au pays des sectaires, les libéraux d'aujourd'hui rivalisent brillamment avec les socialistes d'hier.

Exemple

L'europe



et



les



monarchies

Alerte !

**Apartheid
en Guyane ?**

(p. 5)

Constitution

**Trentième
anniversaire**

(p. 12)



Une journée très ordinaire ...

● Etes-vous favorables à un Commonwealth à la française en cas d'instauration de la monarchie ?

Pour qu'une telle communauté puisse exister, il faudrait qu'elle soit souhaitée par nos partenaires et qu'ils reconnaissent la souveraineté - même symbolique - du chef de l'Etat français. On ne voit pas très bien la Belgique, le Vietnam ou les pays africains accepter une telle hypothèse. En revanche la francophonie est une réalité qui ne pourrait qu'être confortée par la présence d'un roi qui lui garantirait la durée.

● Pourquoi injuriez-vous dans vos faibles et sombres colonnes gauchio-orientalistes le duc d'Anjou et les Français qui le soutiennent ?

Amusant ... ? Nous « n'injurions » personne dans Royaliste, pas même cet Alfonso de Cadix que certains ont été chercher outre-Pyrénées car il n'acceptent pas en fait les positions du comte de Paris et sa conception d'une monarchie moderne et démocratique. Car au delà d'une polémique pseudo-juridique c'est bien de cela qu'il s'agit, n'est-il pas vrai ?

● Pouvez-vous préciser l'originalité des cercles Proudhon au début de ce siècle ?

Le cercle Proudhon était, avant la guerre 14, le lieu de rencontre et de débat entre les royalistes et les anarcho-syndicalistes. Ce dialogue intéressant fut interrompu par la guerre et ne reprit pas par la suite : la naissance du communisme fit que l'anarcho-syndicalisme disparut presque complètement de la scène

L'été a été particulièrement chaud sur notre service minitel ! Avec une moyenne de 75 questions par semaine (et une pointe à 130 ...) nous avons battu les records toutes catégories. A titre d'illustration des préoccupations de nos questionneurs nous donnons ici un extrait des questions reçues au cours d'une journée très ordinaire.

sociale et politique. Alors faute de combattant ...

● Les grands travaux architecturaux et culturels du président Mitterrand sont-ils le prolongement de dispositions royales de l'Histoire de France ?

Tous les chefs d'Etat ont envie à un moment ou à un autre de marquer par une œuvre architecturale leur passage au sommet de l'Etat. Ces « témoignages » sont parfois discutables quant à leur opportunité. Ce qui est certain, c'est que la réalisation de très grands travaux nécessite la durée, et sept ans sont souvent insuffisants pour les mener à terme. On peut par exemple se demander ce que serait devenu le chantier de l'Opéra de la Bastille si François Mitterrand n'avait pas été réélu ...

● L'existence de deux assemblées à l'intérieur du Parlement vous semble-t-elle nécessaire ?

Cette existence est un élément important de l'équilibre institutionnel auquel nous sommes évidemment attachés. Mais nous serions favorables à une réforme du Sénat, qui est de moins en moins représentatif de la réalité nationale contemporaine. Mais il faut une grande indépendance pour pouvoir s'attaquer aux rentes de situation :

en 1969, le général de Gaulle avait échoué sur ce point, et nul n'a osé depuis envisager une telle réforme ...

● Le roi doit-il être le chef des armées, ou bien est-ce le gouvernement ?

Actuellement l'article 15 de notre Constitution déclare que le Président de la République est le chef des Armées. Cette disposition nous semble sage car les impératifs de la défense moderne exigent une unité et une rapidité de décision. Elle est également logique puisque l'article 5

prévoit que le Président est garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire. En monarchie il en serait de même et il n'y a pas de raison pour changer notre Constitution sur ce point.

● Y-a-t-il chez vous des gens proches de l'actuelle opposition ?

La NAR regroupe des gens de sensibilités fort diverses, y compris certaines issues de tradition de « droite ». Il suffit pour nous rejoindre d'accepter l'idée d'une monarchie moderne et démocratique avec les conséquences que cela implique : refus de l'exclusion et du racisme, souci de la justice sociale et de la liberté, etc. Quand ceci est admis, les choix et les opinions politiques formulés par la NAR s'expliquent tout naturellement et sont acceptés par nos adhérents, même par ceux qui ont une sensibilité autre.

la nouvelle action royaliste

sur minitel

Questionnez,
on vous répond.

36.15 tapez AGIR*NAR

royaliste

SOMMAIRE : p.2: Une journée ordinaire - p.3: L'harmonisation bat de l'aile - Colmater les brèches - p.4: Homélies-mélos - Bouclée la boucle - p.5: Kourou base blanche ? - p.6/7: L'Europe des rois - p.8: Autonomie ouvrière - p.9: Jean Guilton dans son siècle - p.10: La foire d'empoigne - Martyr et bourreau - p.11: Action royaliste - p.12: Trentième anniversaire

REDACTION - ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris
(1) 42.97.42.57

Directeur de la pub.: Yvan AUMONT
Comm. Parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (65 F), six mois (125 F), un an (200 F), soutien (350 F) *

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM: Prénom:

Adresse:

Profession: Date de naissance:

ROYALISTE, 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Europe

L'harmonisation bat de l'aile

Les déclarations de Michel Rocard, à l'«Expansion», à propos de l'harmonisation des taux de T.V.A. au sein de la Communauté européenne ont servi de détonateur, et le chœur des responsables politiques européens, a, à son tour, entonné le couplet sur l'impossibilité de satisfaire à cette exigence, en temps voulu.

Au delà de l'actualité, les petites phrases du Premier ministre et de ses collègues européens mettent en évidence le manque de réflexion qui a précédé la signature de l'Acte unique européen. Jusqu'à présent, les principaux hommes politiques français (excepté au P.C.F.) et l'ensemble des partenaires sociaux (sauf la C.G.T.) ne voyaient que des avantages dans le Grand marché européen, et semblaient oublier que si l'on souhaitait un jour, en bénéficier, il fallait, dans un premier temps, consentir à quelques efforts, voire des sacrifices. Mais n'est-ce pas beaucoup demander pour une espérance de gain faible ?

Les raisons d'une telle grogne sont relativement faciles à comprendre. Les taux de T.V.A. varient, actuellement au sein de la C.E.E., entre 0 et 38 %, selon les pays et les produits. La Commission européenne, présidée par Jacques Delors, souhaite, dans le cadre de l'Acte unique, les réduire et les voir s'harmoniser. Ainsi, a-t-il été décidé que ces taux devaient être, avant le 1^{er} janvier 1993, compris entre 4 et 9 %, pour les produits courants, 14 et 20 %, pour les autres. L'objectif d'une telle mesure est de supprimer les contrôles douaniers sur les produits, lesquels deviendraient, du fait même de l'harmonisation, inutiles.

Or, en France, la T.V.A. représente 42 % des recettes totales de l'Etat. Une diminution de celle-ci conduirait, comme le souligne Michel Rocard, à un accroissement de la

«paupérisation de l'Etat», et une réduction de la marge de manœuvre du gouvernement en matière économique et sociale.

Le mécontentement de nos partenaires trouve son origine dans des considérations d'ordre inverse. Ainsi, par exemple, en Grande-Bretagne et en Italie, l'harmonisation risque-t-elle de provoquer des hausses de prix. Seuls les Allemands ont quelques raisons d'être satisfaits, puisque leurs taux de T.V.A. correspondent déjà aux taux édictés par les règles communautaires. Le chancelier fédéral Helmut Kohl a donc beau jeu de dire comme pour faire écho aux propos de Michel Rocard, que le Marché unique pourrait fort bien, se passer, au départ, de l'harmonisation des taux de T.V.A.: une telle mesure leur serait profitable. Quel consommateur serait assez stupide pour acheter sa voiture, en France avec un taux de T.V.A. de 28 %, alors qu'il pourrait la payer moins chère en Allemagne, où la T.V.A. ne serait que de l'ordre de 14 % ? Dès lors, comme le souligne Nigel Lawson, ministre des finances britannique, le marché se chargera de l'harmonisation ! Qu'il nous soit permis d'en redouter les conséquences.

Patrice LE ROUE

Référendum
voir page 11

Emploi

Colmater les brèches

Après s'être, à juste titre, attaché au minimum social qui remédie à certaines détresses sans s'attaquer aux causes, le gouvernement Rocard aborde le problème du chômage. Mais il ne s'agit pas encore d'une grande politique.



préconisé par François Mitterrand dans sa «Lettre aux Français» et repris à... Michel Rocard, sous l'étonnant prétexte qu'il était trop important pour être «noyé» dans le plan pour l'emploi. Ce report est d'autant plus regrettable que le chômage en France, s'il est structurellement comparable à celui de nos voisins, s'en distingue cependant par le nombre des jeunes (plus de 700.000 en mars 1988).

Les buts annoncés témoignent de modestie: l'exécutif a pris conscience qu'il n'est pas de remède-miracle macro-économique et qu'il faut savoir déléguer à des niveaux décentralisés où l'appréhension fine des possibilités de croissance est possible. Ainsi le plan vise-t-il surtout à provoquer un «déclivage», et à vérifier que la baisse du coût de la main-d'œuvre peu qualifiée peut déclencher un mouvement d'embauche. C'est peut-être ici que le bât blesse. Contrairement à une idée reçue, les coûts salariaux (charges comprises) sont, en France, plutôt moins élevés que dans les pays comparables de la CEE. Le travail direct représente, en moyenne, moins de 15% du coût des produits industriels.

Si ces mesures vont dans le bon sens, elles ne sauraient, à elles-seules, nous faire sortir de la boucle infernale: croissance lente + gains rapides de productivité = diminution des heures de travail. Il est vrai que la difficile lutte contre le chômage suppose un minimum de durée et de continuité politique. Ce minimum est-il aujourd'hui acquis ?

Alain SOLARI

Le plan dévoilé le 14 septembre comporte deux volets. L'un, classique, de **traitement social** du chômage. Sans effet sur les causes, il ne peut être évité sans conséquences dévastatrices. On s'efforcera donc que les TUC et les SIVP débouchent sur une véritable formation. L'autre, plus novateur, mais fort délicat, se rapporte au **traitement économique**. Il recouvre les principales mesures suivantes: baisse de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis, diminution du taux et déplafonnement des cotisations d'allocations familiales, amélioration des conditions de financement des PME, exonération pendant deux ans des charges patronales pour une première embauche... D'une façon générale, ces dispositions bénéficieront aux PME, dont on pense qu'elles sont les mieux à même de créer des emplois, ainsi qu'aux entreprises ayant recours à une main d'œuvre importante, jusqu'ici pénalisées par le système fiscal en vigueur.

Curieusement, on relèvera l'absence du crédit formation

Homélies-mélos de Schwartzen

Ec'est bravo ! Car vous êtes un as de la vente à domicile ! On vous avait entrouvert la porte, le temps de dire non à ce médecin bizarre qu'ils avaient dû « virer » aussitôt du gouvernement... Mais vous avez passé le pied dans le battant au nom de la morale politique et citoyenne; en héros d'un « parler-vrai » que vous seul pratiquez face à l'innommable ministre dont vous avez été... la victime. A vous entendre, le Premier ministre a donc sacrifié votre programme à une cabale de dévots, ou de vœux...

Convaincus par votre façon bonhomme de causer comme j'te cause, de proclamer interdites-de-dire tout ce que vous disiez, interdites-de-faire tout ce que vous préconisiez, et de vous

Non merci, Professeur Schwartzenberg. Et pourtant, vous étiez l'autre soir, à l'Heure de Vérité, plus sage que l'image et mage autant qu'iman. Quoiqu'iman, à ricaner ainsi du mot de compassion, vous révéliez plutôt le caïman. Bref, vous étiez le Maître: en politique et en morale, en hygiène mentale et médicale et citoyenne...

Reconnu comme tel à 70% des voix du Minitel.

asseoir là, sur la margelle du puit de vérité, comme la déesse nue elle-même clandestinement révélée... Nous avons signé le contrat. Un as de la vente.

Pourtant, votre homélie en trois points nous laisse un mauvais goût dans la bouche: vous avez joué de notre peur, de nos ignorances et de nos avarices du cœur.

Notre peur du SIDA. Vous avez fait semblant de croire que l'on ne procédait pas à la

recherche du virus sur les femmes enceintes « à haut risque », que cet examen n'était pas remboursé et qu'on laissait par négligence proliférer les séropositifs. Cela est faux et injuste. Mais vous avez montré le bouc émissaire à sacrifier: l'enfant de ces femmes, dont vous prétendez qu'il a 50% de chances d'être atteint. Or, cela même serait faux, et participerait une fois de plus de la morale de sorcière qui a fait de l'avortement un universel

remède à nos angoisses. Hérode vous approuve.

Nos ignorances face au pouvoir médical. Dont nous souffrons, sans doute, et dont les Diafoirus abusent, certainement... Mais en quoi le « Carnet de santé » nous en délivrerait-il ? Ne serait-il pas là, au contraire, pour décharger le médecin de sa double mission: de tenir le secret, et d'informer le malade et les siens ? Vous faites semblant de voler le secret du sérail, et vous ne rapportez que du vent, et du papier. Monsieur Purgon vous applaudit.

Nos avarices enfin, que vous flattez joliment en prétendant vicieuse la compassion avec laquelle vos meilleurs confrères s'attachent à deviner dans quelle mesure et quand il est

Télés

Bouclée, la boucle

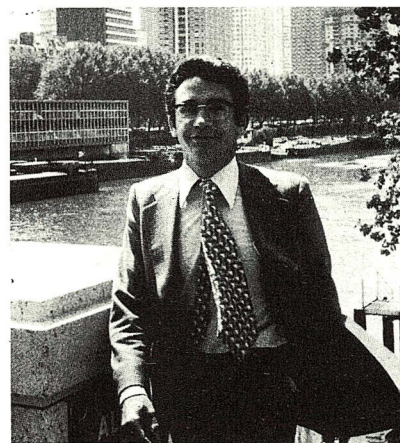
Les libéraux sont formidables ! Ils ont même des solutions pour éviter le naufrage culturel de la télévision...

Jamais plus ! Tel est le lancinant motif de la rentrée télévisuelle, qui conclut des avertissements désespérés. Qu'il s'agisse d'une dramatique, d'un magazine d'information ou d'une émission historique comme le « De Gaulle » actuellement diffusé, nous sommes priés de ne pas perdre la moindre miette d'émissions qui appartiennent déjà à un prestigieux passé.

Oublié, le « mieux-disant culturel ». Sur les chaînes privées, et bientôt dans le secteur public si ses responsables ne prennent pas garde, la part de la création, de l'enquête et de l'investigation historique sera réduite à la portion congrue. Non pour des raisons d'audience, comme le précise François de Closets dans un entretien accordé à « Télérama » (1) mais pour d'autres, impérieuses, qui touchent à la rentabilité: un

magazine d'information comme « L'Enjeu » ou « Médiations » coûte en effet deux fois plus cher qu'un feuilleton américain. Les produits de luxe que TF1 peut encore se permettre de financer à cause de sa position prédominante sur le marché sont donc condamnés à terme. « Dans trois, cinq ou dix ans... l'audience sera plus éparpillée, les recettes publicitaires sur cette tranche horaire (après 22 heures) diminueront et le coût de mon émission risque d'être alors intolérable pour un patron de chaîne ».

Heureusement, François de



■ François de Closets: « Il faut que l'Etat paye... »

Closets a une solution: « le futur Conseil supérieur de l'audio-visuel pourrait lancer des appels d'offres quand il estimerait qu'un magazine d'informations ou qu'une émission musicale par exemple fait défaut » et récompenserait le meilleur projet « par un bonus de 2 millions de francs » payé par l'Etat grâce à une redevance prélevée en même temps que l'impôt sur le

Ariane

berg

Kourou base blanche ?

nécessaire de révéler au malade ce que l'on croit savoir sur son état. La vérité lui est due, dites-vous ! Mais aussitôt après, vous avouez que cette « vérité » doit permettre au condamné de disposer de sa vie, c'est-à-dire de sa mort, à volonté. Et de nous confesser glorieusement ce que vous-même, à l'abri de vos fonctions, avez impunément commis, en prosélyte d'Astarté qui vous inspire.

Et nous avons signé à 70% ! C'est une chance que la législation donne droit au repentir en de telles occasions. Mais nous permettrons d'en user également en votre nom. Par amour de la compassion, qui est toute la noblesse de l'homme. Si vous permettez, Professeur.

Luc de GOUSTINE

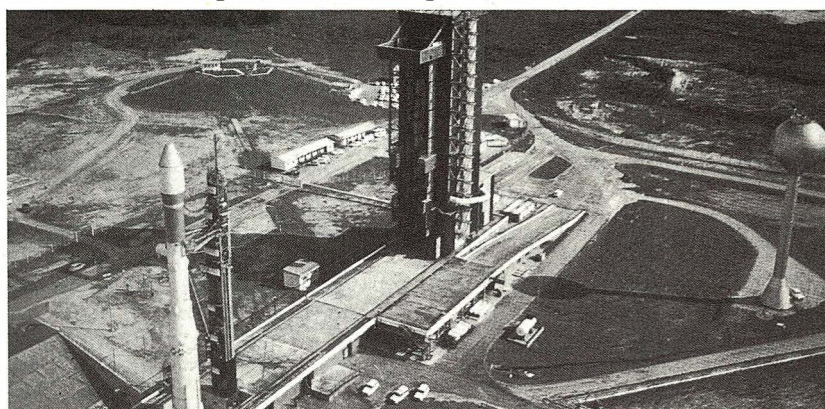
revenu. La septième chaîne serait aussi mise à contribution pour assurer le financement d'émissions sur d'autres chaînes.

Ainsi, la boucle est bouclée. On réclame à cor et à cri le désengagement de la puissance publique, on annonce que la libre concurrence favorisera la qualité des programmes, puis on constate que la loi du profit engendre la médiocrité et on demande l'intervention de l'Etat pour en pallier les effets. Tel est le cycle libéral, net comme une épure dans le domaine télévisuel, qui détruit le mythe et la mystique d'un marché se suffisant à lui-même au profit d'une « division du travail » très avantageuse pour la libre entreprise puisqu'elle se réserve les activités les plus lucratives et remet à l'Etat tout le reste. Longtemps décrié, le principe du service public de la télévision va redevenir sympathique.

Yves LANDEVENEC

(1) « Téléràma » n°2017 du 7/9/88.

Le succès d'Ariane ? Bravo ! Mais il n'est pas évident qu'à terme, la France ne soit obligée d'en payer un prix plus élevé que prévu, et même très chèrement, à cause de la bêtise de certains de nos concitoyens fraîchement débarqués dans ce département lointain.



Elle a la peau noire et elle est Française. Du moins le croyait-elle puisque c'est inscrit sur sa carte d'identité et, qu'accessoirement, son père, noir lui aussi, ancien officier, l'en avait assurée. Les années passant, cela ne faisait même plus de doute pour elle qui souriait aimablement au souvenir de trop nombreuses portes qui se fermaient, lorsqu'étudiante, elle se présentait pour louer une petite chambre pour se caser elle et ses livres. Elle est devenue une spécialiste reconnue de l'alimentation des enfants, doublée d'une remarquable pianiste. Ils sont tous comme cela d'ailleurs dans la famille: cela va de l'expert en physique nucléaire à l'universitaire, tous du plus beau noir. Le colonel-père qui finit ses jours dans la Guyane natale peut être fier. De bons Français ses enfants.

Je l'ai revue il y a quelque jour, lorsque, comme à l'accoutumée, au terme de ses congés guyanais elle est venue passer deux jours dans la famille. On aime tant dévorer les beaux fruits étranges qu'elle apporte, en écoutant parler de

ce curieux département qu'elle aime.

Ariane est partie. Cocorico sans doute ! Certainement pas pour l'aimable, la douce guyanaise, celle qui vous régale de ses fruits et qui joue Chopin et Mozart. Même une noire sait faire cela, certains semblent l'ignorer. C'est aujourd'hui le spectacle d'une fureur à peine contenue par les convenances, car elle sait que chez nous, dans la famille, nous l'aimons. Je lui laisse la parole brièvement alors qu'il faudrait le journal en entier:

- C'est incroyable, la France est en train de se conduire en Guyane, et tout spécialement à Kourou, comme l'Afrique du Sud.

- J'ai eu le culot d'aller, avec un frère et ses enfants, dans un restaurant de Kourou. Un restaurant pour « blancs »: une heure et demie d'attente pour que l'on veuille bien nous servir avec la plus mauvaise grâce.

- Les Guyanais ne supporteront plus longtemps ce qui se passe là-bas et je suis bien décidée à tout lâcher ici pour aller m'opposer à ce que je viens de voir. Je lutterai - jamais, jamais, je n'accepterai cela.

Que se passe-t-il donc là-bas ?

Histoire hélas connue et toujours renouvelée. Des blancs arrivent en nombre à Kourou. Il faut bien que la fusée s'envole. Lestés de leurs certitudes et de leur science, et, aussitôt, sorte d'abominable génération spontanée, le racisme « petit blanc » dans toute sa méprisable médiocrité éclate à l'encontre des Guyanais, sous les aspects les plus mesquins (le « petty apartheid »... en quelque sorte).

Je n'ai aucune raison de mettre en doute ce qui m'a été raconté de longues heures durant et j'en ai même d'excellentes pour croire que la vérité est en-deçà de ce que cette Guyanaise toute frémissante d'indignation a pu me dire; la courtoisie et l'extrême politesse étant chez elle comme une seconde nature.

C'est une sorte de message qui est ici lancé. Osons croire qu'il trouvera quelques échos pour être amplifié. Il s'agit de savoir s'il est tolérable de penser qu'il y a deux catégories de Français: les blancs et les autres.

Michel FONTAURELLE



■ Cayenne : Schoelcher abolissant l'esclavage. D'actualité...?

L'Europe des

● **Royaliste:** Pourquoi ce livre ? Comment vous est venue l'idée d'étudier en détail les institutions des dix monarchies européennes et la personnalité de leurs princes ?

Stéphane Bern: L'événement qui m'a conduit à réaliser cette étude, c'est le battage incessant que l'on fait actuellement autour du «Grand Marché» de 1992. Cela m'agaçait car à mon avis, l'Europe existe depuis Charlemagne: c'est l'Europe des rois, l'Europe de dix familles qui, depuis des générations, sont liées les unes aux autres et dont on aurait tort de ne retenir que l'aspect anecdotique. Cette «Europe des cousins» permet à ces monarques d'avoir un réel sens européen.

Quand le Grand-Duc du Luxembourg visite son cousin Bourbon d'Espagne, ce sont vraiment deux parents qui viennent parler d'une Europe qu'ils connaissent familièrement. De même, la réconciliation de l'Angleterre et de l'Espagne, opérée par la reine Elisabeth et le roi Juan Carlos -tous deux descendants de Victoria-, n'aurait pu se faire entre la conservatrice Margaret Thatcher et le socialiste Felipe Gonzalez...

Donc si l'Europe avance à grands pas, c'est grâce également aux liens qu'entretiennent les souverains entre eux. J'ai voulu ainsi dresser un panorama actuel, avec de larges rappels historiques, de ces dix monarchies qui, à l'aube du XXIème siècle, conservent d'excellentes raisons d'exister. Ce livre est une réponse à ceux qui, dans l'Europe des Douze, ne pensent qu'à l'Allemagne et à la France, en oubliant qu'elle compte six monarchies -et dix sur notre vieux continent- qui furent souvent à la proue des régimes démocratiques, des systèmes de justice sociale: comme la Suède,

les Pays-Bas ou l'Angleterre, bien avant la France.

● **Royaliste:** Cette enquête a dû nécessiter de minutieuses recherches, des contacts nombreux ?

Stéphane Bern: Mon travail à «Dynastie» m'a largement permis de connaître presque intimement l'ensemble des souverains, dans la mesure où ce magazine se préoccupait de parler de leur vie quotidienne. Nous avions en quelque sorte l'impression de suivre, chaque semaine, pas à pas leur existence privée, mais aussi leurs obligations officielles et donc de mieux cerner ce qui fait la vie d'un roi dans l'Europe d'aujourd'hui.

● **Royaliste:** Quelles sont les personnalités qui vous ont le plus marqué dans cette «Europe des rois» ?

Stéphane Bern: Aussi singulier que cela puisse paraître, à travers ce livre, j'ai appris à les apprécier tous. Ce qui est très frappant, c'est que les dix souverains d'Europe ont chacun un rôle différent à jouer. Cependant il existe des valeurs communes, inhérentes à l'idée même de la monarchie: le caractère symbolique, l'indépendance nationale.

En revanche, j'ai constaté que chaque souverain a apporté sa pierre à l'édifice: le roi Juan Carlos est l'initiateur et le restaurateur de la démocratie dans son pays; en Belgique, Baudouin est la garantie de l'unité nationale; en Grande-Bretagne, c'est la zone d'influence du Commonwealth qui fait de la reine Elisabeth le premier chef d'Etat du monde avec plus d'un milliard de sujets; le roi de Suède représente l'humanité au pouvoir dans un pays bureaucraté; le Luxembourg, le Liechtenstein et Monaco n'existent que par leurs dynasties nationales.

Cela dit, il est vrai que j'éprouve une affection plus particulière pour le roi d'Espagne qui, après son avènement en 1975, a connu sa «nuit du sacre» le 21 février 1981 quand il est resté le seul garant de la démocratie menacée par le putsch du colonel Tejero.

● **Royaliste:** Comment peut-on expliquer ce paradoxe apparent qui fait de ces anciennes monarchies, les régimes les plus résolument engagés dans la modernité ?

Stéphane Bern: Je crois que les princes, dans ces dix pays, ont su jouer de facteurs essentiels. D'une part, et c'est tout récent, de la médiatisation: ces monarchies ont toujours été auréolées d'une sorte d'aura mystique au travers de l'identification d'un peuple avec une famille. Elles ont su parfaitement faire leur promotion, diffuser leur image, renforcer

Stéphane Bern est président des Amis de la Maison de France, il fut également pendant plus d'un an, rédacteur en chef du magazine «Dynastie». C'est dire qu'il connaît bien les monarchies. L'ouvrage qu'il vient de terminer, intitulé «l'Europe des Rois» possède un double mérite: nous rappeler qu'il existe encore dix souverains sur notre continent et conduire les Français à s'interroger sur leurs propres institutions.



rois

leur assise populaire grâce aux nouveaux médias.

D'autre part, ces monarchies évoluent dans un univers tri-dimensionnel: elles sont une référence permanente au passé que le souverain incarne; au présent par le cheminement quotidien de la vie politique; et elles préparent l'avenir par l'intermédiaire du prince héritier.

● **Royaliste: Pourtant, on dit souvent que les rois européens n'ont plus aucun pouvoir politique, qu'ils sont des symboles vides ?**

Stéphane Bern: Ce livre est aussi une volonté de répondre à ceux qui disent: les rois règnent mais ne gouvernent plus. Je prétends au contraire que ces monarques ont réellement une influence morale considérable. Certes Carl-Gustav de Suède n'a qu'un rôle honorifique, mais en fin de compte il est ce qui préserve la société suédoise d'une

complète déshumanisation. A l'opposé, le prince Rainier de Monaco demeure le dernier monarque «absolu» d'Europe... avec le Pape!

En dehors de cette exception, les souverains n'interfèrent pas dans la vie politique quotidienne, jamais ils ne prennent parti puisqu'ils se situent par essence au-dessus des factions. Mais cela rend beaucoup plus importantes leurs prises de position. Quand le roi d'Espagne met l'uniforme pour parler à la télévision et défendre la démocratie, cela a un impact formidable; pour le reste il affirme que le Premier Ministre sera toujours son ami, pourvu qu'il ait la confiance du peuple.

J'ai voulu montrer que ces dix monarques règnent et également gouvernent moralement leur pays; quand en Belgique on en est au gouvernement «Martens IV», on en reste toujours à Baudouin Ier...

● **Royaliste: Mais si dix monarques règnent avec un certain bonheur, un plus grand nombre encore ont perdu leur couronne au cours de ce siècle. Quelles erreurs ont-ils commises et quel espoir conservent-ils ?**

Stéphane Bern: Il me semble qu'il y a trois raisons principales qui permettent d'expliquer la chute des trônes en Europe. La première -à mes yeux la plus importante-, est l'éloignement de certaines monarchies de la démocratie: quand le prince a confondu le règne d'un parti avec le règne tout-court, quand il s'est allié à l'aristocratie ou aux forces de l'ordre et du conservatisme, il signait ce jour-là son arrêt de mort; c'est le cas notamment des empires qui se sont écroulés à la fin de la guerre de 14-18.

Seconde raison, la nationalité: une monarchie doit être avant tout nationale et toutes ces monarchies importées dont

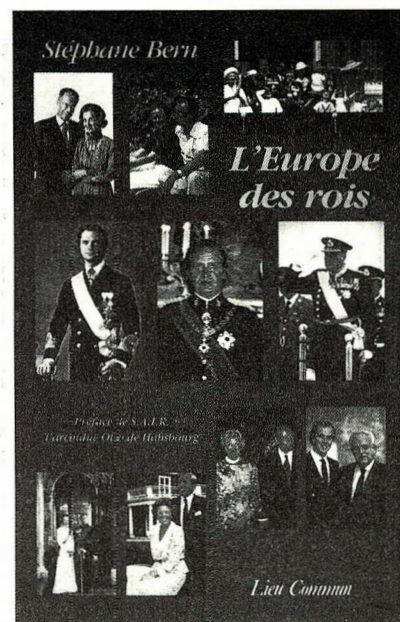
l'Europe du XIXème siècle fut friande ne constituèrent pas une légitimité ancrée dans le passé; c'est en partie le cas de la dynastie grecque d'origine danoise.

La dernière raison, indépendante de la monarchie elle-même, c'est l'intervention étrangère: toutes les monarchies balkaniques ont sombré à la suite de l'intervention communiste après la Seconde guerre mondiale.

Quant aux prétendants, ils n'ont jamais renoncé et ils continuent d'incarner cette tradition royale. Cela dit, une chose m'amuse beaucoup, c'est qu'ils se font tous les chantres de la monarchie démocratique à l'espagnole et sont tous des émules fervents de Juan Carlos... à se demander pourquoi, lorsqu'ils étaient sur le trône, ils n'ont pas agi de cette manière! Pour aller dans le «sens de l'Histoire», il faut reconnaître que certaines de ces monarchies étaient légales mais non légitimes au sens historique du terme. En revanche, je crois que les monarchies portugaise ou française sont profondément inscrites dans la légitimité nationale.

● **Royaliste: Nous en arrivons ainsi à la France. Votre ouvrage comporte-t-il un «message» adressé à nos compatriotes ?**

Stéphane Bern: Oui, bien



évidemment! Le général de Gaulle disait que les Français avaient le goût de la royauté, mais qu'ils se tournaient invariablement vers l'étranger; les princesses d'Angleterre ou de Monaco focalisent tous les regards et l'on oublie que nous avons «nos» princes, la Famille de France, celle du comte de Paris.

Ce livre s'adresse aux Français, d'abord pour leur dire qu'effectivement, nous vivons sans doute en monarchie. La Vème République donne au chef de l'Etat, des prérogatives que l'on retrouve dans les dix pays que j'ai analysés: indépendance -théorique plus que pratique en France- à l'égard des partis, garantie de l'indépendance nationale. J'ai voulu dire aux lecteurs qu'il nous manque cette légitimité historique, héritée des «quarante rois qui en mille ans, firent la France», et qui permettrait au chef de l'Etat d'assurer son action dans la continuité et finalement de pérenniser la pratique démocratique.

propos recueillis
par Philippe Delorme.

Amis de la Maison de France

Stéphane Bern est le président de l'Association des Amis de la Maison de France qui regroupe «tous ceux qui désirent témoigner de leur affection à la Famille royale de France, associer l'héritage capétien aux problèmes d'actualité, promouvoir l'action du chef de la Maison de France et défendre sa légitimité».

L'association publie un journal bimestriel «Alliance royale» qui rend compte des activités de la Famille de France.

Adhésion à l'association: 100 F par an.

A.A.M.F. - B.P. 314 - 75365 PARIS cedex 08

Autonomie ouvrière

Sur le mouvement ouvrier, Jacques Julliard vient de publier un livre d'histoire qui éclaire l'actualité.



Le temps qui passe simplifie et déplace la ligne des conflits. Ainsi, de l'histoire syndicale, on retient d'ordinaire l'affrontement des réformistes et des révolutionnaires, en plaçant ces derniers dans le camp marxiste et communiste dirigé par Moscou.

Or cette opposition, réelle après la première guerre mondiale et qui a subsisté jusqu'aux années soixante, ne peut rendre compte de toute l'histoire du mouvement ouvrier. En France notamment, le mode de production capitaliste n'a pas engendré tout à coup un prolétariat armé de la théorie marxiste de la Révolution. De la Commune à la Grande Guerre, le communisme selon Marx exerce en effet une influence limitée, et vivement contestée par la tendance proudhonienne, associative et hostile à l'emprise partisane sur le syndicat. C'est cette tendance d'inspiration libertaire qui inscrivra en 1906 le principe de l'autonomie ouvrière dans la célèbre Charte d'Amiens, à laquelle le syndicalisme n'a cessé de se référer sans toujours lui être fidèle.

Dans l'histoire syndicale, les premières années du XX^e siècle représentent l'âge d'or d'une tradition méconnue, mais authentiquement ouvrière et réellement fondatrice, dont Jacques Julliard est l'excellent historien. Après son ouvrage majeur sur Fernand Pelloutier (1) et les recherches sur Georges Sorel qu'il a menées ou inspirées, il nous donne cette année un passionnant recueil d'études sur le «syndicalisme d'action directe» et de solides synthèses sur les mouvements ouvriers européens (2). Mais «recueil» est un mot dangereux, qui risque de suggérer une simple addition de textes disparates. Au contraire, les études rassemblées composent un vrai livre d'histoire, qui nous permet d'en «savoir plus» sur l'histoire du syndicalisme révolutionnaire et sur ses interprétations contemporaines, et de comprendre ce qui était effectivement en jeu dans les luttes internes au mouvement ouvrier, dans les motions de ses congrès, dans les grèves qu'il mène et dans les mythes qu'il développe.

Comme le montre Julliard, ce

qui se joue avant 1914, et après sous d'autres formes, c'est le statut de la classe ouvrière dans une société qui tend à l'exclure d'elle-même tout en acceptant qu'elle participe à l'expression du suffrage universel. C'est dans ce paradoxe que la revendication d'autonomie, qui est avec la solidarité la «valeur essentielle du syndicalisme ouvrier», prend son sens et sa force - et nous permet de concevoir autrement le classique débat entre la réforme et la révolution.

A l'encontre de la critique léniniste du trade-unionisme, méprisable trahison petite-bourgeoise du combat prolétarien, l'histoire et l'actualité établissent que l'autonomie ouvrière est révolutionnaire contre la Révolution instituée - aussi bien celle de 1789 qui interdit l'association, que celle de 1917 qui annexe et détruit le syndicalisme. D'où la contestation par le mouvement ouvrier de la République bourgeoise et du socialisme parlementaire avant 1914, et, avec Solidarnosc, l'auto-affirmation de la classe ouvrière polonaise face au communisme bureaucratise.

Ajoutons pour terminer que ceux qui s'intéressent à l'histoire du royalisme ne sauraient négliger la juste mise au point de l'auteur quant aux relations entre l'Action française et le syndicalisme, et sa critique des thèses de Leev Sternhell sur les prétendues origines d'un fascisme à la française. Sur cette question comme sur les autres, Jacques Julliard réfléchit sans préjuger, et nous livre ses conclusions sans chercher à régler des comptes ou à préserver les pieuses légendes entretenues de tous côtés.

B. LA RICHARDAIS

(1) Ed. du Seuil, prix franco: 80 F.

(2) Autonomie ouvrière. Hautes études. Gallimard Le Seuil, 1988, prix franco: 150 F.

Publié avec le concours du CNL

Cité

Revue de la Nouvelle Droite

Comprendre l'Union Soviétique:

avec Alexandre ADLER



Comprendre l'Union Soviétique

Le N°19 de la revue «Cité» (72 pages) est consacré à un dossier sur le système Gorbatchev.

- Entretien avec Alexandre ADLER
- Une nouvelle étape dans le développement du totalitarisme ? (Martin HYBLER)
- Antigone en Russie (Luc de GOUSTINE)
- A la recherche de l'Histoire (Martin HYBLER)

Dans ce n° 19 on pourra lire de plus les articles suivants:

- Revue des revues sur l'Europe (B. LA RICHARDAIS)
- Economie: une solution pour les pays en voie de développement: le co-développement (Areski DAHMANI)
- Forum: Charles Maurras et Auguste Comte (Gérard LECLERC)

BULLETIN DE COMMANDE

Nom

Adresse

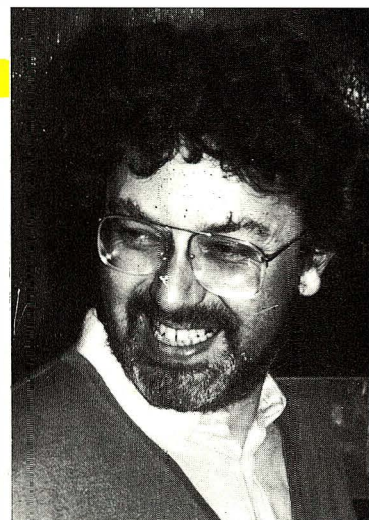
☐ s'abonne pour 4 n° (125 F)

☐ commande le n° 19 (35 F)

Versements à l'ordre de «Cité»
CCP 23 982 63 N Paris

Jean Guilton dans son siècle

■ Gérard Leclerc



Le déjà vieux lecteur de Jean Guilton que je suis, aura attendu ces tous derniers mois pour le rencontrer chez lui, au bord du Luxembourg, au milieu de ses livres et de ses toiles. Philosophe, théologien, écrivain, il est aussi peintre - et d'abord peintre des visages. Lui dont les plus beaux livres sont autant de portraits, était né pour saisir le rayonnement intérieur des êtres, leur essence spirituelle comme une tache de lumière, une sorte de phosphorescence d'éternité dans le temps qui s'écoule. *« J'aime penser devant les visages que j'ai peints. Entre tous, Pascal, mais aussi son inverse, Spinoza »*. Fidèle à son projet - qui était celui de sa thèse de philosophie sur le temps chez Plotin et saint Augustin - il nous donne aujourd'hui des « mémoires » dans son style, c'est-à-dire un livre comme on se souvient, ses rencontres comme autant de grains de l'esprit cueillis dans l'espace-temps. Je le retrouve dans ce livre, tel que dans son bureau, peuplé d'une multitude de présences.

On retrouve Bergson dans la manière de Guilton, mais Bergson tiré du côté d'Augustin (l'un et l'autre sont les philosophes de la mémoire). *« Mais, dans la dernière période de la vie où je suis, la perception que l'on a du temps se transforme. Il devient semblable à une spirale dont les orbes semblent monter vers un point immobile indivisible »*. La vie tout entière de l'écrivain semble ainsi se rassembler et toute les rencontres au long du siècle finissent par lui ressembler. Le mystère d'une existence c'est le bien la somme de toutes ces rencontres qui ont conspiré au développement d'une personnalité.

Il faut dire que de ce point de vue, Jean Guilton a été particulièrement gâté. Sa première rencontre est au fond, celle de sa mère, une femme exceptionnelle, dont il a restitué le portrait dans un beau livre, *Une mère dans sa vallée*. Cette femme est un peu l'antithèse de Simone de Beauvoir dont l'enfance, aussi sous la conduite de la mère sépara la vie spirituelle de l'intelligence. Alors que la mère de Guilton ne cesse de les unir l'une-l'autre. Le jour où l'écrivain rencontre chez lui en Creuse le président François Mitterrand pour une conversation mémorable, c'est ce souvenir qu'il invoque : *« Vous aussi, vous devez à une mère le meilleur de vous. Dans cette campagne où nous sommes, ma mère m'avait dit : Si tu veux être chrétien, tu as le devoir d'être intelligent »*. Guilton attribue à sa mère le choix métaphysique qu'il a fait du mystère contre l'absurde et le néant, parce qu'elle lui avait appris la piété *« dont Joubert a dit qu'elle est le seul moyen d'échapper à la sécheresse que le travail de la réflexion porte inévitablement dans les sources de notre sensibilité »*.

Il est vrai que de cette sécheresse, toute l'œuvre de l'auteur du *Portrait de M. Pouget*, est dépourvue. Chacun de ses livres est habité, sans doute parce qu'il n'y a pas pour lui de vie des idées qui ne soit d'abord vie des personnes qui les ont soulevées, portées. La philosophie qui est son métier est d'abord pour lui rencontre avec les philosophes. *« J'aime ce genre littéraire appelé dialogue, car il permet d'incarner les pensées des hommes dans leurs corps, et de donner à l'abstraction un certain frémissement »*. Cet amour des visages et de la parole vivante nous vaut quelques beaux croquis. Celui de Heidegger ne manque pas de piquant, puisque le Français visitant l'homme de la Forêt Noire ne savait pas l'Allemand et que l'Allemand ne savait pas notre langue.

Beaucoup plus ancienne et déterminante avait été la rencontre avec Bergson, dont Guilton reste le dernier exécuteur testamentaire : *« Heidegger et Bergson avaient le même genre de regard,*

celui de la chouette athénienne : c'est le regard de l'intimité surprise. Heidegger était un paysan souabe sans talent ni éloquence. Bergson, tout au contraire, était tout talent, tout jallissement, toute parole ». C'est lui qui devait confier à Guilton un extraordinaire message à Loisy ! Loisy, nom bien oublié aujourd'hui, qui fut pour toute une génération le symbole du rationalisme triomphant, et triomphant en l'espèce au sein du christianisme par l'intermédiaire d'un prêtre défroqué qui « démythologisait » les Evangiles et déjà séparait le Christ de l'histoire de celui de l'Eglise et de la foi. Bergson avait accompli pour sa part le chemin inverse. Et il voulait le faire savoir au vieil homme retiré dans sa campagne de Moutier-en-Der.

Peu d'hommes autant que l'intermédiaire de Bergson et Loisy ont trouvé autant de témoins du siècle sur leur route. De Lord Halifax et du cardinal Mercier au maréchal Foch et au général Weygand, de Monsieur Pouget (ce lazariste aveugle qu'il visita des années durant dans sa cellule et qui était un extraordinaire savant, *« issu du peuple... demeuré Peuple au milieu du Savoir »*) à Marthe Rohin, grande mystique des temps modernes, du général de Gaulle (lui resté fidèle à Pétain !) à Paul VI, de Louis Althusser à François Mitterrand (sans oublier Raymond Barre et Jacques Chirac... et tous les autres).

On trouvera toutes ces figures dans les « mémoires » toujours dans la même lumière intérieure. Les pages sur Althusser seront beaucoup commentées, à cause de l'importance qu'eut le penseur marxiste dans une période qui n'est pas si éloignée. Le futur auteur de *Lire le capital* avait été l'élève de Guilton de 1937 à 1939 au lycée du Parc à Lyon (il me semble que Pierre Boutang l'avait été aussi peu avant). Tout de suite une amitié profonde devait naître entre le maître et l'élève, amitié que rien n'a pu remettre en cause depuis lors, même pas le marxisme auquel Althusser s'était converti pendant la guerre sous l'influence de son épouse, Hélène. Tous les jeunes gens qui ont lu avec passion les livres du philosophe où la scientificité des discours avait valeur de certitude absolue, seront abasourdis de découvrir une sorte de mystique pour lequel l'idéologie n'a été qu'un moyen de survivre dans un mode absolu. *« Dans sa chambre, je vois les œuvres de Lénine à côté de celle de Thérèse d'Avila, et je me pose à son sujet le problème qui m'a toujours hanté : celui du changement. Althusser a-t-il changé dans son intimité ? »*

Il est bien évident que non. Quant aux disciples fascinés d'hier, ils participaient d'une même passion mystique qui aurait pu les brûler, qui en a brûlé certains. Ils lisaient Althusser (peut-être Lénine), Foucault (?) et d'autres qui leur donnaient le sentiment de participer à la modernité. Ils ne lisaient pas Guilton et ne savaient pas quelle part majeure de la culture et de la substance du siècle leur manquait. Peut-être le découvriront-ils dans cet ouvrage conclusif qui résume tous ses livres. Si quelques uns avaient alors le désir de retrouver d'autres ouvrages de ce témoin et de cet apologiste dans la lignée de Pascal ! Camus, en son temps, avait été ébloui par *Le portrait de M. Pouget* qui compte parmi les chefs d'œuvres du siècle. J'ajouterai qu'à l'heure où le triste navet de M. Scorsese défraie la chronique, on trouverait le plus grand intérêt à lire tout ce que Guilton a écrit sur les Evangiles et la figure de Jésus.

Gérard LECLERC

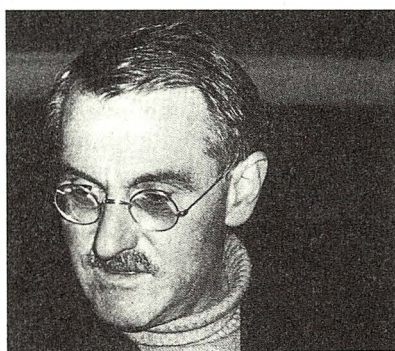
Jean Guilton, *Un siècle, une vie*, Robert Laffont.

Classique

La foire d'empoigne

...Ou les Cent jours vus par Jean Anouilh. Actuellement sur la scène parisienne du théâtre de la Madeleine, cette pièce pleine d'humour est aussi une leçon d'intelligence politique.

Naturellement entre Louis XVIII et Napoléon on devine vers qui penchent le cœur et la raison d'Anouilh. L'Empereur est finement caricaturé en vieille vedette pleine de coquetteries. Fouché dit de lui: « Il sait qu'il est perdu mais il vient se faire une sortie. Il l'avait ratée la première fois ». Le Roi est plus avantage, mi-bourgeois plein de bon sens, mi-



pas le droit de tenir compte de la répugnance... que le Comte de Provence pourrait avoir pour l'un des assassins de son frère. Je pense, dans l'état actuel des affaires, que vous pourrez être utile au pays avec vos qualités et vos défauts. C'est assez - le roi de France ne détaille pas.

De même lorsque le duc de Blacas, savoureusement interprété par Jean Parédès, demande au roi ce qu'il compte faire pour les émigrés, Louis XVIII répond: « Etre ingrat... Blacas, si je n'étais qu'un simple gentilhomme, croyez que je serais sans doute un vieux fou comme vous... Mais je ne puis être le roi de la petite poignée d'hommes qui m'a été fidèle... Je suis le roi des millions d'hommes qui, bon gré mal gré, sont demeurés et qui ont dû composer, comme ils ont pu, avec ce qui leur tombait dessus ».

Ainsi, à ce qui n'aurait pu être qu'une excellente pièce de boulevard - alternance de moments d'émotion et de comique de situation, sentiments bien cernés, bon mots, rythme enlevé - Anouilh avait su ajouter l'essentiel, qui empêchera son œuvre de vieillir. Cela s'appelle le talent.

Pierre CARINI



paysan madré. Et Jean de Sailly, qui tient les deux rôles - une trouvaille - passe allègrement de l'un à l'autre. Quant à Jacques François (Fouché) son humour contenu souligne admirablement les situations.

Il est vrai que - faut-il le préciser ? - le texte est de qualité, bourré de clins d'œil à l'histoire et au public au détour de chaque réplique; Mais, bien que sans complaisance pour qui que ce soit, et sous l'apparence d'un humour féroce et parfois assassin, la pièce n'est pas cynique. Tout au contraire, elle témoigne d'une analyse politique clairvoyante. Ainsi, quand Louis XVIII explique à Fouché pourquoi il l'a pris comme ministre: « Mais le Roi ne se croit

Pologne

Martyr et bourreau

« Le Complot », film retraçant le martyr du Père Jerzy Popiełusko, peut être considéré, à bien des égards, comme un bon film. Il recèle pourtant quelques faiblesses inhérentes à des erreurs tactiques et non cinématographiques.

D'abord il a le mérite d'exister et de traiter un sujet remis au goût du jour par les récents événements de Pologne: il serait faux de dire que depuis 1984-85, période à laquelle se déroule l'action, la situation des Polonais a beaucoup changé, elle se serait même plutôt dégradée. Ensuite, Agniewska Holland, sa réalisatrice, a su, par des artifices spécifiquement cinématographiques (lumière pâle, couleurs ternes, lents mouvements de caméra, direction d'acteurs...) rendre compte de l'ambiance qui règne aujourd'hui, dans son pays d'origine. Enfin, parce que le scénario évite le piège du manichéisme, qui aurait consisté à faire du bourreau une brute sanguinaire, sans état d'âme et avide de sang, et de la victime, un ange.

Mais, malgré toutes ces qualités, le spectateur parvient difficilement à entrer dans le film. L'acteur principal, Christophe Lambert, ne semble pas en effet croire au personnage qu'il interprète. Contrairement, à ce qu'affirme la réalisatrice, il n'était pas nécessaire de donner ce rôle à une vedette. Si un tel choix peut contribuer à augmenter la fréquentation, il nuit beaucoup à la crédibilité du personnage. Comment le spec-

tateur pourrait-il reconnaître dans ce père Karen (substitué du père Popiełusko) interprété par Christophe Lambert, un prêtre polonais révolté par les traitements inhumains que le régime communiste fait subir à ses ouailles.

Face à un personnage aussi fade, Agniewska Holland paraît s'être davantage attachée à décrire la psychologie du milicien assassin. D'où le déséquilibre que l'on ressent pendant tout le film, et la sensation étrange que le titre n'aurait pas dû être « To kill a priest » (titre anglais plus évocateur que « le complot ») mais « laisser vivre un bourreau ».

Par ailleurs, pourquoi avoir inventé une histoire d'amour entre le père Karen et une militante de « Solidarnosc » ? S'il s'agissait de montrer qu'il n'y avait en lui aucune prédestination à devenir un saint, cela n'était pas indispensable: les périodes de doutes qui assaillent le prêtre pendant tout le film sont tellement intenses qu'elles se suffisaient à elles-mêmes. Il y a gros à parier qu'Agniewska Holland a du succomber aux désirs de son producteur américain, pour lequel un film sans histoire d'amour ne peut pas être un film qui marche.

Nicolas PALUMBO

Questionnez, on vous répond !
Minitel : 3615 AGIR * NAR

Référendum

La N.A.R. dit OUI

Comme on le lira ci-dessous, le Comité directeur de la N.A.R. a décidé de répondre par un OUI sans réserve au référendum sur la Nouvelle-Calédonie et d'engager le mouvement activement dans la campagne.

Cette participation à la campagne pour le référendum prendra plusieurs aspects et nos délégués ont déjà connaissance des directives pour les mettre en œuvre. Nos adhérents recevront pour leur part, un argumentaire afin de leur permettre d'étayer leurs discussions. Mais notre participation ne pourra avoir une ampleur suffisante si elle n'est pas relayée par l'ensemble de nos lecteurs et nos sympathisants.

Nous lançons donc un appel à votre participation et nous mettons à votre disposition un matériel de propagande adapté (affiches et autocollants). Très rapidement il faudrait que vous passiez commande afin que nous puissions ajuster les tirages en fonction des demandes.

Comme à l'accoutumée, nous réclamons aussi une aide financière ... En particulier auprès de ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas la possibilité matérielle d'utiliser nos affiches ou autocollants, mais qui pourraient bien nous envoyer la somme équivalente afin de nous permettre de fournir en matériel nos amis les plus impécunieux.

Matériel disponible

AUTOCOLLANTS - De format 5 x 10 cm, impression noire sur fond jaune : «La Nouvelle Action Royaliste: OUI au référendum» avec notre adresse.

Prix franco: 50 ex.: 20 F - 100 ex.: 34 F - 200 ex.: 53 F - 300 ex.: 76 F - 500 ex.: 106 F.

AFFICHES - De format 40 x 60 cm impression bleue sur fond blanc.

Prix franco: 50 ex.: 56 F - 100 ex.: 80 F - 200 ex.: 140 F - 300 ex.: 190 F - 500 ex.: 250 F.

Adressez-nous vos dons en précisant «pour le référendum».

Yvan AUMONT

COMMUNIQUE

Victime de réformes successives et contradictoires, souffrant des séquelles d'un statut de type colonial, devenue l'enjeu des luttes politiques métropolitaines, la Nouvelle-Calédonie était, en mal dernier, au bord de la guerre civile.

La réélection de François Mitterrand a permis d'éviter ce désastre, et a rendu possible ce que Michel Rocard a accompli. Selon la méthode que la Nouvelle Action Royaliste préconisait, le Premier ministre a su faire naître le dialogue, puis susciter l'accord qui permet de préparer sereinement l'avenir néo-calédonien et, par la suite, d'envisager de manière nouvelle l'appartenance à l'ensemble français.

C'est pourquoi la Nouvelle Action Royaliste répondra par un OUI sans réserve au référendum du 6 novembre et fera campagne pour que le nombre de suffrages positifs soit à la mesure de l'enjeu.

**Comité Directeur de la N.A.R.
14 septembre 1988**

LYCEENS - ETUDIANTS

A l'issue de notre session de Bretagne du début septembre, plusieurs jeunes participants ont décidé de s'organiser pour mener une action de propagande spécifique en direction des lycéens et étudiants. Ils lancent un appel à tous les jeunes, lecteurs de «Royaliste» ou sympathisants de la NAR, qui accepteraient de les y aider. Que ceux-ci nous écrivent en nous donnant leur coordonnées complètes afin que nous puissions les contacter.

D'autre part, une session d'une journée de «présentation à l'intention des jeunes dans le courant du mois d'octobre. Ecrivez-nous si vous êtes désireux de recevoir les renseignements pratiques.

MERCREDIS DE LA NAR

Nos réunions des mercredis de la N.A.R. reprendront le Mercredi 12 Octobre à 20 heures dans nos locaux, 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris. Ces réunions-débat sont ouvertes à tous, elles sont suivies pour ceux qui le désirent, d'un repas servi vers 22 h (participation aux frais du repas : 22 F - Le programme des «mercredis» sera envoyé à toutes les personnes nous en faisant la demande.

QUELQUES ADRESSES

Les délégations officielles de la N.A.R. qui suivent nous demandent de faire paraître à nouveau leur adresse. Si vous souhaitez prendre contact avec nos représentants départementaux, n'hésitez pas à leur écrire.

AISNE: M. Michel HOCQUET - 13, appartement 14, Place Jacques Prévert, 02000 LAON.

BOUCHES-DU-RHONE: Royaliste - B.P. 2103 - 13204 Marseille cedex 1.

CHER: N.A.R. - B.P. 2044 - 18026 Bourges cedex.

CORREZE: N.A.R. - B.P. 55 - 19300 Egletons.

COTES-DU-NORD: N.A.R. - B.P. 2536 - 35025 Rennes cedex.

EURE: N.A.R. - B.P. 586 - 76006 Rouen cedex.

ILLE-ET-VILAINE: N.A.R. - B.P. 2536 - 35025 Rennes cedex.

INDRE-ET-LOIRE: M. Nicolas LUCAS - B.P. 2141 - 49021 Angers cedex.

LOIRE-ATLANTIQUE: N.A.R. - B.P. 203 - 44007 Nantes cedex 01.

MAINE-ET-LOIRE: N.A.R. - B.P. 253 - 49002 Angers cedex.

MANCHE: M. Claude BOISSIN - 5 Rue des Courtilles - 50100 Coutances.

MARNE: M. Jean-Louis LANHERS - 6 Av. Eisenhower - 51100 Reims.

MAYENNE: M. Nicolas LUCAS - B.P. 2141 - 49021 Angers cedex.

MORBIHAN: N.A.R. - B.P. 2536 - 35025 Rennes cedex.

MOSELLE: N.A.R. - B.P. 622 - 57010 Metz cedex.

SARTHE: M. Nicolas LUCAS - B.P. 2141 - 49021 Angers cedex.

SEINE-MARITIME: N.A.R. - B.P. 586 - 76006 Rouen cedex.

PARIS et région parisienne: N.A.R. - 17 rue des Petits-Champs - 75001 Paris.

PROPAGANDE

AUTOCOLLANTS - Toujours disponibles, toujours efficaces, nos autocollants publicitaires vous attendent ! Quatre modèles sont disponibles (préciser le modèle désiré à la commande - Possibilité de panachage). Format 5x10cm, impression noire sur fond jaune.

Tarif (prix franco): 50 ex.: 20 F - 100 ex.: 34 F - 500 ex.: 106 F.

OFFRE SPECIALE AUX NOUVEAUX LECTEURS

Si ce journal vous a intéressé, vous pouvez bénéficier de notre offre exceptionnelle sans engagement de votre part. Pour 90 F seulement (au lieu de 210 F) vous pouvez recevoir: Un abonnement d'essai de trois mois, un livre présentant la vie et les idées du comte de Paris, le dernier livre de Bertrand Renouvin, une brochure «Connaissez-vous les royalistes d'aujourd'hui» et une documentation complète sur la NAR et ses publications.

Nom: _____
Prénom: _____
Date de naissance: _____ Profession: _____
Adresse: _____

désire bénéficier sans engagement de ma part de l'offre exceptionnelle et verse pour cela 90 F. Bulletin à retourner accompagné du règlement à:
«Royaliste», 17, rue des Petits-champs, 75001 Paris

Trentième anniversaire



Le trentième anniversaire de la Constitution de 1958 ne saurait être passé sous silence, et pourtant nous avons tant commenté ses principes et son évolution qu'il y a risque de parcourir à nouveau des sentiers battus et rebattus.

Ce risque, il faut le prendre allègrement. D'abord pour informer ceux qui s'étonnent que des royalistes puissent admettre une constitution républicaine, la défendre au besoin, et soutenir celui qui, depuis plus de sept ans, préside nos institutions et garantit leur bon fonctionnement. Ensuite parce que ce qui nous paraît être la simple reprise de jugements maintes fois énoncés permet parfois de mieux éclairer une démarche qui semblait obscure ou insensée à certains de nos lecteurs familiers. De ces révélations soudaines, dues à un simple changement de style ou de méthode d'exposition, nous avons de nombreux exemples qui illustrent la difficulté de ce qu'on appelle « communication ».

FORCES ET FAIBLESSES

Sous une forme volontairement schématique, donc incomplète, je tiens donc à rappeler les trois bienfaits, les trois faiblesses et les trois réformes possibles de notre Constitution, en commençant par ce qui suscite dans notre pays une large approbation, explicite ou non.

- Nul ne s'étonnera que des royalistes soit particulièrement sensibles au souci de légitimité qui fonde toute notre architecture institutionnelle. Cette légitimité est due à un consentement plus nettement exprimé qu'au temps des présidents « élus du seigle et de la châtaigne » (3ème et 4ème République), à un principe du service de la nation qui l'emporte sur l'expression contradictoire des intérêts représentés, et au respect d'une règle de droit qui s'impose au chef de l'Etat comme aux majorités successives. Certes, il manque le fondement historique de cette légitimité retrouvée, c'est à dire le lien avec l'origine, l'expression et l'incarnation de l'ensemble de l'aventure collective. Mais, depuis 1958, il y a eu

plus qu'un progrès: une révolution dans la conception du pouvoir.

- De ces principes de légitimité, plus ou moins compris et respectés, résulte l'autorité du chef de l'Etat que la constitution rétablit, en théorie et parfois en pratique, dans son indépendance (relative), dans sa fonction arbitrale qui est la première condition de la justice sociale, et en lui reconnaissant une nécessaire capacité de décision - non sans contrôle ni limites comme il se doit. C'est en ce sens que la Constitution a renoué avec notre conception traditionnelle de l'Etat, tel qu'il a été créé, défini et organisé par la monarchie capétienne, dont les intentions majeures ont été reprises et modernisées par le général de Gaulle.

- Comme on peut le constater, tout particulièrement depuis 1981, cette référence à notre tradition politique fondatrice n'exclut pas, au contraire, une grande souplesse d'adaptation. D'abord présentée comme un texte taillé par de Gaulle à sa mesure, notre constitution a survécu au départ de son fondateur et aux fantasmes giscardiens avant de surmonter l'épreuve de la cohabitation. Elle ne paraît pas non plus trop mal armée pour supporter l'absence de majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Tenir ces acquis pour décisifs ne nous a jamais empêché de souligner les faiblesses de notre loi fondamentale:

La première, bien connue, tient au déséquilibre entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif et à l'ambiguïté de la fonction gouvernementale - quelles que soient par ailleurs les orientations, convergentes ou non, du Président, du Premier ministre et de sa majorité parlementaire.

La deuxième, latente depuis 1958, spectaculaire entre mars 1986 et mai 1988, tient à la rivalité presque toujours inévitable entre le chef de l'Etat et le Premier ministre, qui fait peser de graves menaces sur la cohérence et l'efficacité de l'action étatique.

La troisième tient au fait que le fonctionnement de nos institutions dépend beaucoup trop (beaucoup plus qu'en monarchie) des qualités personnelles du président de la République. Il faut en effet que celui-ci ait un sens particulièrement élevé de sa mission pour dominer sa situation ambiguë d'homme de parti devenu arbitre de toute la

nation et, aussi, pour résister au culte de la personnalité qui (là encore plus qu'en monarchie) risque de troubler sa relation avec le pays.

QUELLES REFORMES ?

Ces faiblesses rendent toujours actuel le thème de la réforme constitutionnelle, qui a été jusqu'à présent interprété sur le mode mineur. Deux réformes de grande envergure reviennent de temps à autre sur le devant de la scène:

- l'une vise l'instauration d'un régime présidentiel, sans dissolution de l'Assemblée par le président et sans responsabilité du gouvernement devant celle-ci. Mais notre histoire montre que la stabilité obtenue est grosse d'insolubles conflits que tranchent les coups d'Etat: la constitution de l'an III aboutit au 18 Brumaire, celle de 1848 au Deux-Décembre.

- l'autre préconise la réduction du mandat présidentiel à cinq ans. Nous avons souvent montré que cette prétendue solution aux conflits possibles entre les pouvoirs détruirait la fonction arbitrale, l'indépendance du chef de l'Etat et la continuité nécessaire à sa mission. A ces objections fondamentales que nous reprendrons chaque fois qu'il le faudra, s'ajoute une observation de fait: comment souhaiter le quinquennat au moment même où nous apprécions les bienfaits d'un mandat présidentiel exercé dans la longue durée ?

- Reste une réforme possible, indispensable à nos yeux, faisant de notre monarchie partielle une monarchie pleine et entière qui instituerait ce qui n'est qu'esquissé et vécu dans le manque, la contradiction et l'ambiguïté: une légitimité fondée sur l'histoire, un arbitrage incontestable, une continuité inscrite dans le très long terme, une garantie solide de la démocratie.

Les monarchies européennes montrent que ce projet n'est ni une pure hypothèse ni un retour au passé. Dès lors, pourquoi ne pas souhaiter pour nous mêmes ce mariage heureux de la tradition et de la modernité, ce nécessaire couronnement de la démocratie que nous apprécions tant chez nos voisins les plus proches ?

Bertrand RENOUVIN